



DEMANDE D'INSCRIPTION DANS UNE ECOLE MATERNELLE
POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2010-2011
(pour les enfants nés au plus tard en 2007)

A déposer en mairie au plus tard le 31 mars 2010
Se munir du livret de famille

Enfant :

Nom : **Prénom :**

Né(e) le : **à :**

Adresse :

Responsables légaux :

MÈRE	PÈRE
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Adresse :	Adresse :
Téléphone :	Téléphone :

Ecole souhaitée :

- Henri Tamisier** - rue Paul Bert, 37520 La Riche - 02.47.39.17.44
- Marie Pellin** - allée Buissonnière, 37520 La Riche - 02.47.37.23.19

INFORMATIONS

Les demandes d'inscription seront examinées en commission au mois d'avril.

Pour les enfants domiciliés à La Riche

La règle définie pour procéder à la répartition est la suivante : l'affectation d'un enfant dans l'une des deux écoles maternelles se fait avant tout selon l'adresse des parents.

Un courrier vous sera adressé pour vous informer de la décision de la commission et de la procédure à suivre pour confirmer l'inscription auprès de l'établissement scolaire.

OBSERVATIONS QUI MOTIVENT VOTRE DEMANDE (facultatif) :

.....

.....

.....

.....